



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 15 septembre 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Monsieur le Maire
Mairie
8 route de Baerenthal
57230 PHILIPPSBOURG

Objet : Dossier de déclaration concernant : L'effacement de l'étang Unter avec rétablissement de la continuité écologique sur le ban communal de PHILIPPSBOURG.

Réf : AS/SGMS

P.J : - Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Effacement de l'étang Unter avec rétablissement de la continuité écologique sur le ban communal de PHILIPPSBOURG.**

Ce dossier a été déposé par :

**Office National des Forêts
Agence de Sarrebourg
24 rue de Phalsbourg
B.P . 30155
57403 SARREBOURG**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2017- 00302 en date du 11 juillet 2017 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Antoine Potier', with a stylized flourish at the end.

VALÉRIE ANTOINE POTIER